



TOUS en grève et dans la rue le 6/06/2023



Derrière le report de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans, **se cachent beaucoup de choses dans cette réforme des retraites dont certaines concernent les conditions de travail.**

En France, si le travail ne paie plus, il tue beaucoup. Concernant les accidents mortels en 2021 (derniers chiffres connus) l'assurance maladie en a compté presque 700 soit 2 par jour (900 morts si on ajoute les accidents trajet domicile).

La situation ne peut qu'aller en s'aggravant avec l'allongement de 2 ans de la durée de travail imposée. **Selon la Dares (service statistiques du ministère du travail) en 2019, les 60 ans ou plus ont trois fois plus de risques d'avoir un accident mortel.** De plus, 58% des décès liés à un accident de travail et 41% des incapacités permanentes concernent un salarié de plus de 50 ans (observatoire de la santé). **Si 25% des travailleurs les plus pauvres meurent avant d'atteindre l'âge de 62 ans, ce chiffre va grimper à 29% avec le coup de force de Macron à 64 ans.**

Le gouvernement, en plus d'être dans le déni de ce triste constat, va réduire les moyens de lutter contre les accidents du travail en catimini par le biais de sa réforme des retraites. La cotisation des employeurs à la branche AT/MP (assurance accidents du travail/maladies professionnelles) va être revue à la baisse en contrepartie de « leur effort » au financement des retraites. **800 millions de perte pour la lutte, l'indemnisation et la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles.** Rappelons aussi que ces cotisations servent également à sanctionner les employeurs dont les travailleurs sont victimes d'accidents du travail via une cotisation plus élevée. Ainsi, en plus de faire un cadeau conséquent aux employeurs, le gouvernement, par cette mesure, les désresponsabilise un peu plus de la protection des travailleurs.

Les irresponsables sont bien du côté du gouvernement qui jusqu'à présent s'est caché derrière des 49/3 et autre article 40 pour éviter tout débat et faire taire le peuple.

Le 6/06/23 nous avons une occasion de mettre plus que jamais ce gouvernement en minorité.

Le 6/06/23 soyons tous dans la rue et en grève pour faire retirer ce texte qui n'apportera que souffrance et injustices aux salariés

